

Informations communales relative à la réunion du Conseil municipal du 29 octobre 2021

Urbanisme

Déclarations préalables :

POURCELOT Danielle	Construction d'un auvent sur escalier extérieur	18 rue de la Vigne
EDF ENR (BIZE E.)	Installation d'un générateur photovoltaïque	4 impasse de Thurey
EDF ENR (RUBRECHT Ch.)	Installation d'un générateur photovoltaïque	5 impasse Verger Grangier

Permis de construire :

GRISOUARD Damien	Construction extension (garage et pièce de vie)	7 rue de l'Etoile
------------------	---	-------------------

Cartes jeunes

La vente des cartes avantages jeunes 2021/2022 est terminée.

Pour les cartes jeunes 2022/2023, le Conseil municipal décide de les attribuer gratuitement aux jeunes de 6 à 17 ans révolus qui participeront à une activité communale (vente des brioches Adapei, nettoyage du village...).

Le nombre de cartes disponible pour la vente en septembre sera restreint.

Cimetière

Le Conseil municipal accepte le devis de la société Jacquot et Kaulek pour l'implantation de 10 nouveaux caveaux à urnes à l'entrée du cimetière à droite. Le montant du devis validé est de 7 800 € TTC.

Taxe d'aménagement

Une réunion de travail est fixée au 15 novembre à 20h afin d'harmoniser nos décisions avec le projet de Plan Local d'Urbanisme Intercommunal.

Dates à retenir :

26 novembre	Prochaine réunion du Conseil municipal à 20h30
3 décembre	soirée Téléthon
11 décembre	repas des aînés

Infos pratiques



La **Gendarmerie alerte** les utilisateurs d'internet sur la recrudescence de mails frauduleux, usurpant différents services ou administrations dont la gendarmerie nationale.

Ce message indique généralement, qu'après enquête, l'internaute s'est rendu coupable de différentes infractions sur les mineurs : pédopornographie, pédophilie, exhibitionnisme, cyber pornographie, trafic sexuel.

Conduite à tenir :

- Sensibiliser votre entourage
- Ne répondez pas à cette sollicitation.
- N'ouvrez pas la pièce jointe et ne cliquez pas sur le lien hypertexte.
- Vérifier l'adresse électronique de l'expéditeur.

Vous pouvez consulter : www.ssi.gouv.fr et éventuellement déposer plainte auprès des services de police ou gendarmerie si vous le désirez.

.....



La mairie a renouvelé son abonnement Panneau Pocket pour une durée de 3 ans afin de vous communiquer en temps réel les informations utiles, coupures d'eau électricité etc...

Pour les personnes n'ayant pas encore cette application sur son smartphone ou tablette, elle est gratuite et facile à télécharger sur Google Play ou App store.

Pour tous renseignements, vous pouvez vous adresser à la mairie.





LE TÉLÉTHON
A TOUT CHANGÉ

19^{ème} Rando Nocturne

Vendredi 3 DÉCEMBRE 2021

Salle Parisse
à Naisey Les Granges

Inscriptions dès 19h00,
départ groupé à 20h00.



Rando
Marche



Rando
U.T.T.



Rando
Course



Respect des règles
sanitaires en vigueur

Pass SANITAIRE
Exigé

Petite restauration sur place

Imprimé par nos soins

Pour tout renseignement :

Sur Internet :
www.naisey-les-granges.fr/
www.nancray.fr/

Une enquête nationale sur les modes de garde et d'accueil des jeunes enfants est en cours
Jusqu'au 31 décembre 2021
Vous pourrez recevoir la visite d'enquêteurs munis de leur carte professionnelle



ENQUÊTE SUR LES MODES DE GARDE ET D'ACCUEIL DES JEUNES ENFANTS

Comment font les parents pour s'organiser ?



L'enquête « Modes de garde et d'accueil des jeunes enfants » a pour objectif de dresser un panorama complet des solutions de garde et d'accueil adoptées par les parents pour leurs jeunes enfants, au regard de leurs contraintes professionnelles. Ces résultats serviront à orienter les politiques publiques à destination de la petite enfance.

> Pour toute question sur l'enquête, vous pouvez contacter la hotline du lundi au vendredi de 9 h à 18 h :
par téléphone (numéro gratuit) au 01 71 25 41 00 -
par mail : modesdaccueil@ipsos-direct.fr

> Pour plus d'informations sur l'enquête, rendez-vous sur le site internet : www.modesdaccueil2020.fr

Toutes les informations communiquées lors de cette enquête seront anonymes et resteront confidentielles.

